



« La Mitsvah Protectrice ! » - par Rav Moché Mergui-Roch Hayéchiva

La TORAH dit (*Parachat CHEMINI* 11- 45 à 47) : « Car Je suis HACHEM Qui vous ai fait monter d'Egypte pour être pour vous un D.. Vous serez SAINT car Je suis SAINT. Telle est la loi des animaux, des oiseaux et de toutes créatures vivantes (...), afin de distinguer entre l'impur et le pur, et entre la créature pouvant être mangée et la créature qui ne peut pas être mangée ».

Dès la création de l'homme, HAKADOSH BAROUH' HOU, après avoir ordonné la Mitsvah de la procréation, s'adresse à ADAM en disant (*BERECHIT* 2-16) : « De tout arbre du jardin, tu pourras manger, mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras pas car le jour où tu en mangeras tu mourras. »

Les lois alimentaires sont au centre de la vie : autant la nourriture est indispensable à la vie, autant elle peut être un poison mortel.

La nourriture occupe une place vitale dans notre vie : ainsi, la Parole divine qu'est LA TORAH occupe une place vitale dans notre vie spirituelle. Ce

n'est pas la nourriture qui nuit, mais c'est la désobéissance à la Parole divine qui souille la pureté de notre NECHAMA, que HACHEM nous a confiée.

La TORAH distingue les animaux : les oiseaux purs qui exercent une influence positive sur le comportement de l'homme.

Le Rav Chlomo Zalmann Auerbach zal enseignait que les lois de la cachrouit sont une barrière protectrice contre l'assimilation. En effet, la TORAH souligne l'importance de distinguer entre le pur et l'impur, entre la créature pouvant être mangée et celle ne pouvant pas être mangée.

C'est un fondement de la TORAH d'apprendre à DISTINGUER l'interdit du permis, le fréquentable du non fréquentable, le profane du sacré pour atteindre le grand Objectif : « VOUS SEREZ SAINTS CAR JE SUIS SAINT

[KEDOCHIM TIYOU KI KADDOSH ANI]

Psautne 15

Mizmor ledavid ...

Dans ce psautne le roi David nous explique quelle est la notion et comment se définit la h'assidout, littéralement la piété, ainsi que la shlemout - la perfection à laquelle l'homme doit aspirer d'atteindre.

Quand l'homme atteint la h'assidoute et la shlemout alors il connaîtra le bonheur divin, Noam Hachem, et se trouvera même dans Son Hé'h'al - dans Son Temple, pas seulement physique dans ce monde ci mais les Mefarshim expliquent que c'est même dans le monde à venir.

Nos Sages nous enseignent au traité Makot 24a, que pour atteindre l'agréable de D'IEU, le Noam Hachem, par le biais de la h'assidoute et de la shlemout, le roi David va compter ici 11 notions et nos sages disent qu'elles incluent les 613 commandements de la Tora. Cela veut dire que celui qui adhère à ces onze principes, celui qui les garde en mémoire et en les visualisant tout le temps au quotidien, il se rappellera des 613 mitsvot. C'est incroyable de prendre les 613 et de les contracter en onze principes. Quels sont-ils ?

Il va les dire sur les quatre versets qui suivent : oleh' tamim, la temimout, l'intégrité, la fidélité, la correction, la naïveté dans son sens positif, selon les différentes traductions. C'est celui qui ne cherche pas à tromper et à rouler les autres. Selon le Maarih' H'AYoun, il est intégré dans les vertus de l'homme vis à vis des autres et dans sa foi en D'IEU. Selon le Méiri, la temimout c'est la modestie, il ne s'enorgueillit pas de ce qu'il fait dans la vie.

Selon le Malbim, et on trouve une idée semblable dans le Sforno, c'est dans les mitsvot de l'homme vis à vis d'Hakadoch Barouh' Hou. C'est celui qui pratique les commandements divins parce que D'IEU les lui a demandés, sans aucune autre pensée ou intérêt que de faire la volonté divine.

Oupoel tsedek : c'est celui qui est juste envers les créatures, il ne les trompe pas, il ne ment pas. Il est correct. La correction entre l'homme et autrui.

Vedover émet bilvavo : celui qui parle vrai dans son cœur. C'est à dire qu'il n'a pas deux discours un dans son cœur et un dans sa bouche. Il n'est pas eh'ad bapé veehnad balev. Il n'y a pas de décalage entre ce qu'il pense dans son cœur et ce qu'il dit.

Lo ragal Al lechono : il ne médite pas sur les autres,

Lo Assa lereeu raa : il ne fait du mal à personne
Veh'erpa lo Nassa al kerovo : il ne porte pas la honte d'autrui. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire qu'il ne profite pas de la faiblesse et de l'échec de l'autre pour lui manquer de respect et le déshonorer.

Nivzé beeinav nimass : il ne supporte pas ceux qui sont rejetés de D'IEU à cause de leur mécréance, il n'est pas hypocrite envers les mécréants.

Veet yiré Hachem yeh'abed : il a du respect pour ceux qui craignent D'IEU.

Nishba leara vélo yamir : il prend sur lui par des promesses, de ne pas faire du mal afin de s'éloigner des éléments de ce monde qui nous éloignent eux même d'Hakadoch Barouh' Hou.

Il tient sa parole.

Il ne prête pas son argent avec intérêt et ne prend pas de corruption.

Celui qui agit comme tel, ne s'écroulera jamais !, il se tiendra toujours fort, debout, stable. Il se maintiendra, et même après sa mort il ne s'écroulera pas. C'est à dire que son âme résidera dans un lieu qui s'appelle le kavod, le lieu de la Gloire de l'honneur divine qu'il partage avec des hommes là.

C'est ce que le roi David nous conseille pour atteindre la h'assidoute, la shlemout, et pour avoir accès au meilleur dans le Olam Azé ainsi que dans le Olam ABA.

Selon le Sefer Hakadmon, qui explique les ségoulot, les effets bénéfiques de la lecture des Téhilim, de leur compréhension et de leur étude, rapporté par le Rashba, Rabeinou Shlomo ben Aderet, qui dans ses Techouvot volume 1 siman 413, rapportées dans Téhilim Metivta Oz Veadar, il témoigne de la grandeur de l'auteur du Sefer Hakadmon.

La ségoula du quinzième psautne est pour éloigner les démons, les mauvais esprits, pour être accepté agréé par tout le monde, être bien avec tous ceux qui nous entourent, ce n'est pas quelque chose d'évident mais on comprend bien qu'en pensant, réfléchissant et mettant en œuvre ces onze conseils du roi David, lorsqu'on atteint la h'assidoute et la shlemout, notre rapport agréable avec les autres et avec Hakadosh Barouh' Hou ne peut qu'éloigner les mauvais esprits, les démons et également promettre une harmonie agréable avec tous ceux qui nous entourent. C'est ce qu'on souhaite à tout le monde.

On ne peut pas se permettre de poursuivre notre quotidien sans s'arrêter sur cet événement douloureux marqué par la disparition du **Prince de la Tora le Saint et Génie Rabi H'aïm Kanievsky ztsal**. Depuis des décennies le Rav ztsal fut sollicité des millions de fois, pour connaître ses décisions, ses bénédictions et ses conseils. Des dizaines de livres sont sortis ces dernières années pour nous partager sa vision de la Tora. Son mot d'ordre était l'étude de la Tora. Tout ce qu'il faisait et tous ses pouvoirs ne lui venaient que depuis son étude assidue et sans relâche. Il lui arrivait de se réveiller en sursaut et de dire à ses proches : apporte moi une bouteille de vin pour dire "léh'aïm, car dans mon rêve j'ai fini tout un traité du Talmud". Pour toute question à laquelle il était sollicité, dans tous domaines confondus, il connaissait la partie du Talmud qui correspondait et son conseil était "si tu veux aller mieux, vas étudier tel passage du Talmud". Lorsque c'était une femme qui lui soumettait une question il lui disait "encourage ton mari d'étudier tel texte cela sera pour toi un mérite". Toutes les solutions à tous les problèmes dans tous les domaines de la vie trouvent leur source dans notre sainte et belle Tora. Etudier la Tora tout le temps en étant préoccupé au problème de chaque juif du monde entier. Toutes les communautés du monde se tournaient vers le Rav ztsal pour qu'il les éclaire. Il a donné une dimension des plus vivantes de la Tora, il savait l'intégrer à toutes les situations de la vie, et à toute personne venant le consulter. Dans la Tora il y a tout : la halah'a, le couple, l'argent, la politique, la santé, les enfants, etc. etc., en plus d'être l'unique moyen de découvrir D'IEU et de se rapprocher de Lui. Et, c'est de son rapprochement à D'IEU qu'il connut une telle grâce aux yeux des hommes et tant de réussite. Les miracles qu'il opérait par ses décisions ne sont que le reflet de son attachement surpuissant à l'étude incessante de la Tora. Sa clairvoyance et sa foi en D'IEU étaient telles que c'est avec une fermeté et tranquillité d'esprit qu'il conseilla dans le plus grand calme que durant la guerre du Golfe en 1990 qu'il est inutile de porter le masque (de crainte de bombes chimiques) dans la ville de Béné Brak, ainsi rapportait-il au nom de son oncle le H'azon Ich "la ville de Bné Brak, ville de la Tora, ne sera jamais atteinte d'aucune bombe!". Lorsqu'on étudie et vie la Tora il ne faut avoir peur de rien du tout, on est sous la protection divine (Minh'at Toda page 60). Ce ne sont pas de belles paroles métaphysiques, c'est une réalité que le Rav ztsal vivait pleinement et invitait chacun à suivre cette voie. Les Sages nous enseignent « afin d'être protégé des événements qui annoncent la douleur de la venue du Machiah' il faut s'investir dans l'étude de la Tora et dans les œuvres de bienveillance – guémilout h'assadim », le Rav ztsal disait : le plus grand h'essed que l'on peut offrir au peuple d'Israël est celui



d'étudier la Tora, ceci contient également le h'essed de pouvoir enseigner la Tora aux autres et leur offrir des réponses à leur question ! (Kol Michalotéh'a page 434). Il disait encore : on atteint l'amour du prochain uniquement à travers l'étude de la Tora ! (Minh'at Toda page 63). Lorsqu'un homme le questionna : par quel moyen puis-je connaître la paix dans mon couple ? Le Rav ztsal lui répondit : fixe-toi des moments d'étude de la Tora ! (ibid. page 65) Le Midrach Vayikra Raba 21-5 enseigne « celui qui a couru vers la faute il faut qu'il coure vers le droit chemin », où doit-il courir ? Le Rav ztsal disait : le seul endroit où l'on peut conseiller au fauteur de courir pour remédier à ses fautes c'est vers les lieux d'étude de la Tora, c'est la meilleure solution. (ibid.) celui qui dit ne pas avoir le temps d'étudier la Tora ce n'est pas vrai, il faut seulement de la volonté, et lorsqu'on l'a on peut connaître toute la Tora par cœur, D'IEU aide celui qui a la volonté, preuve en est le Gaon de Vilna connaissait toute la Tora par cœur ! (Minhat Toda page 1). La meilleure chose que l'homme peut prendre sur lui à Roch Hachana afin de connaître une année réussie et de s'engager à s'asseoir et étudier la Tora (ibid. page 3). Il y avait en Amérique un homme d'affaires qui aidait généreusement son fils pour qu'il puisse s'adonner pleinement à l'étude de la Tora, lorsque cet homme vieillit il insista auprès de son fils pour qu'il vienne le rejoindre pour reprendre l'affaire en main. Le Rav ztsal répondit : dites à cet homme que sa vie ne tient que sur son soutien à l'étude de la Tora de son fils (ibid. page 60). Lorsque les gens lui demandaient des conseils pour connaître la bénédiction dans leur parnassa, il leur répondait : la meilleure bénédiction pour la parnassa c'est d'étudier la Tora comme le conseillent nos Maîtres dans Pirké Avot chapitre 3 Michna 5 (ibid. page 65). Le Rav ztsal avait l'habitude de dire : la plus grande ségoula dans tous les domaines de la vie et d'obtenir tous les mérites c'est de s'asseoir et d'étudier la Tora (ibid. page 68). Lorsque des personnes malades venaient lui demander une bénédiction il leur conseillait d'étudier des passages de la Tora qu'ils n'avaient pas encore étudié, il vantait beaucoup l'étude du Talmud sur "kodchim" (ibid. page 68). Lorsqu'un cohen est venu demander conseil quel métier choisir ? Le Rav ztsal lui dit d'aller étudier la Tora afin d'apprendre le service du cohen au Bet Hamikdash (ibid. page 391). Lorsqu'on lui demanda si les personnes qui soutiennent ceux qui étudient la Tora prennent une partie de leur étude est-ce que ceci diminue le salaire de celui qui étudie ? Le Rav ztsal répondit : c'est une question sur laquelle les décisionnaires se sont penchés, mais le H'azon Ich disait peu importe si ton salaire est diminué l'essentiel est de faire la volonté divine qui veut qu'on puisse être soutenu et étudier tranquillement la Tora (ibid. page 397).

de son fils (ibid. page 60). Lorsque les gens lui demandaient des conseils pour connaître la bénédiction dans leur parnassa, il leur répondait : la meilleure bénédiction pour la parnassa c'est d'étudier la Tora comme le conseillent nos Maîtres dans Pirké Avot chapitre 3 Michna 5 (ibid. page 65). Le Rav ztsal avait l'habitude de dire : la plus grande ségoula dans tous les domaines de la vie et d'obtenir tous les mérites c'est de s'asseoir et d'étudier la Tora (ibid. page 68). Lorsque des personnes malades venaient lui demander une bénédiction il leur conseillait d'étudier des passages de la Tora qu'ils n'avaient pas encore étudié, il vantait beaucoup l'étude du Talmud sur "kodchim" (ibid. page 68). Lorsqu'un cohen est venu demander conseil quel métier choisir ? Le Rav ztsal lui dit d'aller étudier la Tora afin d'apprendre le service du cohen au Bet Hamikdash (ibid. page 391). Lorsqu'on lui demanda si les personnes qui soutiennent ceux qui étudient la Tora prennent une partie de leur étude est-ce que ceci diminue le salaire de celui qui étudie ? Le Rav ztsal répondit : c'est une question sur laquelle les décisionnaires se sont penchés, mais le H'azon Ich disait peu importe si ton salaire est diminué l'essentiel est de faire la volonté divine qui veut qu'on puisse être soutenu et étudier tranquillement la Tora (ibid. page 397).

Parachat Chémini

Les signes déterminants les animaux purs – cachères

La Tora conditionne la consommation de viande par les signes 1) l'animal doit avoir le sabot fendu et 2) elle doit ruminer.

Si le sens des lois de la cacheroute nous échappe, bien que certains Maîtres ont tenté quelques réflexions profondes, certains Maîtres se penchent sur l'aspect symbolique de ces lois, en voici un échantillon :

Au chapitre 11 la Tora indique qu'une bête ruminante est autorisée à la consommation. Au verset 3 Rachi commente : la bête qui rumine fait remonter la nourriture de son estomac jusqu'à sa bouche afin de le mâcher à nouveau pour le piler davantage jusqu'à ce que l'aliment soit fluide. De toute évidence, explique Rabi H'aïm Kanievsky ztsal (Taâma Dikra), le paresseux n'agit pas ainsi, c'est la raison pour laquelle ruminer est un signe d'aptitude à la consommation ! La Tora exclue de notre consommation alimentaire de la viande provenant de la paresse de l'animal, c'est incroyable !

Rav Ben Tsion Moutsapi chalita (Dorech Tsion page 145) explique : la Tora exige deux conditions pour qu'un animal soit apte à la consommation, 1) qu'il ait les sabots fendus, 2) qu'il rumine. Ces deux signes symbolisent à l'homme comment doit-il se comporter dans la vie.

Le premier signe lui indique : 1) l'homme ne doit pas oublier que sa vie est animée d'une autre vie celle du monde à venir, que l'homme n'oublie pas d'investir et de "laisser quelque chose" pour sa vie éternelle – idée soutenue par le H'ida zal (Maâyan hachavouâ page 146), nus agissons dans ce monde ci et recevons un salaire dans le monde à venir ; 2) s'il gagne correctement a vie, qu'il n'oublie pas de partager avec ceux qui sont dans le besoin, 3) s'il a des mets succulents qu'il en garde pour Chabat, 4) l'homme doit diviser sa journée en deux, une partie où il travaille et l'autre où il étudie la Tora – idée développée par le Ben Ich h'aï zal (Maâyan Hachavouâ page 147).

La bête doit ruminer, ceci rappelle à l'homme que lorsqu'il étudie la Tora il convient qu'il revienne sur son étude et la révise.

Rav Chalom Méir Wallah' chalita (Maâyan Hachavouâ page 146) cite l'idée du Ramâ de Pano : l'exercice de ruminer se rapporte à la tête, et le sabot fendu se rapporte aux pieds. Ces deux parties du corps sont deux extrêmes, le début et la fin, ils doivent être liés. Le serpent a médité, on lui a coupé les pattes ! La pensée est définie par là où elle conduit l'homme, le test de la pensée sont les pieds !

Pourquoi à la suite de l'inauguration du Tabernacle la Tora nous parle des lois de la cacheroute, s'étonne le Sforno. Le but de ce sanctuaire est de faire résider la présence divine au cœur de chacun. La bâtisse n'est pas une finalité ! Ceci comporte une condition : manger cachère ! Celui qui néglige la cacheroute repousse la présence divine du monde, conclut Rav Wallah' (Maâyan Hachavouâ page 144) !

Horaires Chabat Kodech Nice

Vendredi 25 mars – 22 adar II

Entrée de Chabat 18h30

**pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage*

*AVANT d'allumer**

Samedi 26 mars – 23 adar II

réciter le Chémâ avant 8h52

Sortie de Chabat 19h33 / Rabénou Tam 20h05

www.cejnice.com

www.cejjeunes.com

envoyez vos dons à

CEJ 31 avenue Henri Barbusse

06100 Nice

**et recevez toutes les bénédictions
de la Tora**